



Comité plénier

Réunion ordinaire

Procès-verbal

09-2024

le lundi 16 septembre 2024

20 h 00

PRÉSENTS	M. Georges R. Savoie M. Philippe Allain Mad. Albertine Savoie M. Denis Doiron (à distance) M. Eymard Savoie (à distance) M. Michael Comeau
AUTRES	Mad. Jessica Robichaud MacKnight, greffière municipale suppléante

1. Ouverture de la séance

M. le maire procède à l'ouverture de la réunion à 20h15.

2. Relevé des présences

M. le maire s'assure que le quorum soit atteint.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Proposé par M. Philippe Allain

Appuyé par M. Michael Comeau

Que l'ordre du jour de la réunion ordinaire du comité plénier du 16 septembre 2024 soit adopté avec ajout 6.10 Loto 50/50 Sportplex et 6.11 MT6.

ADOPTÉ

4. Déclaration de conflit d'intérêt.

Aucune déclaration

5. Lecture et adoption des procès-verbaux.

Proposé par M. Philippe Allain

Appuyé par Mad. Albertine Savoie

Que les procès-verbaux des réunions du 17 juin, 24 juin, 22 juillet, 26 août et 9 septembre 2024 soient adoptés tels que présentés.

ADOPTÉ

5.6 Suivi des procès-verbaux

Aucun

6. Recommandations émanant de l'administration

6.1 Réunion ordinaire du conseil du mois d'octobre 2024 - Changement de date.

Proposé par M. Denis Doiron

Appuyé par M. Michael Comeau

Que le comité plénier recommande au conseil municipal de changer la date de la réunion ordinaire du conseil du mois d'octobre au 21 octobre 2024 en raison d'un conflit d'horaire avec la greffière municipale suppléante en raison d'une formation.

ADOPTÉ

6.2 Villageois - Demande de publicité de la Société Culturelle Nigawouek - Célébration musicale LIL, femme d'ici et d'ailleurs.

Proposé par M. Philippe Allain

Appuyé par M. Michael Comeau

Que le comité plénier recommande au conseil municipal d'accepter que la publicité pour la célébration musicale intitulée LIL, femme d'ici et d'ailleurs soit affichée gratuitement sur la page couverture du Villageois pour l'édition du mois d'octobre 2024.

ADOPTÉ

6.3 Correspondance - Souper spectacle - Campagne enfants heureux.

Proposé par M. Philippe Allain

Appuyé par Mad. Albertine Savoie

Que le comité plénier recommande au conseil municipal de faire l'achat de deux billets pour un montant total de 250 \$ pour le souper spectacle prévu le 19 octobre 2024 afin de supporter la levée de fonds de la Campagne enfants heureux.

ADOPTÉ

6.4 Correspondance - Demande de subvention pour le Colloque provincial de leadership scolaire - District scolaire

Les membres du comité plénier demande qu'une lettre soit envoyée au Colloque provincial de leadership scolaire afin de leur informer qu'il ne sera pas possible de contribuer cette année, mais de nous faire parvenir leur lettre à l'avance pour l'année prochaine.

6.5 Correspondance - Demande de don pour si le record Festival de la citrouille géante de Neguac.

Proposé par Mad. Albertine Savoie

Appuyé par M. Denis Doiron

Que le comité plénier recommande au conseil municipal d'accepter de payer la somme de 500 \$ si le record de la plus grosse citrouille est battu dans le cadre du Festival provincial de la citrouille géante de Neguac 2024.

ADOPTÉ

6.6 Travaux publics (procès-verbal de la réunion des travaux publics du 6 septembre 2024.)

6.6.1 Plan de cinq ans du programme de Partenariat pour les Routes provinciales municipales (PRPM) de 2027-2031 de la Municipalité de Neguac.

Proposé par M. Denis Doiron

Appuyé par M. Philippe Allain

Que le comité plénier recommande au conseil municipal d'accepter le document intitulé Plan de quatre ans du programme de Partenariat pour les Routes Provinciales-Municipales (PRPM) de 2027-2031 de la Municipalité de Neguac. **(Voir annexe A)**

ADOPTÉ

6.6.2 Plan quinquennal de dépenses en immobilisation pour les fonds pour le développement des collectivités du Canada (FDCC) de 2024-2028 de la Municipalité de Neguac.

Proposé par Michael Comeau

Appuyé par M. Denis Doiron

Que le comité plénier recommande au conseil municipal d'accepter le document intitulé Plan quinquennal de dépenses en immobilisation pour les fonds pour le développement des collectivités du Canada (FDCC) de 2024-2028 de la Municipalité de Neguac. **(Voir annexe B)**

ADOPTÉ

6.6.3 Vente des vieux quais flottants en bois anciennement à l'île-aux-foins.

Proposé par M. Denis Doiron

Appuyé par Mad. Albertine Savoie

Que le comité plénier recommande au conseil municipal de vendre les vieux quais flottants en bois qui étaient situés anciennement à l'île-aux-foins et que ceux-ci soient vendus tel quel au seul soumissionnaire intéressé soit M. Fred Breau pour un montant de 400 \$ plus T.V.H. et que le soumissionnaire s'occupe de la transportation.

ADOPTÉ

6.7 Tourisme (procès-verbal du comité du tourisme du 11 septembre 2024.)

6.7.1 Site Otho Robichaud - Demande de subvention.

Proposé par M. Philippe Allain

Appuyé par M. Denis Doiron

Que le comité touristique recommande au conseil municipal de donner leur appui aux projets de réparation de la maison au site Otho Robichaud dans le cadre du programme du patrimoine architectural.

ADOPTÉ

6.7.2 Projet TD 24-01 - Création d'une structure de papillon (Route des papillons de la Péninsule acadienne) - Recommandation pour emplacement

Proposé par M. Philippe Allain

Appuyé par M. Denis Doiron

Que le comité plénier recommande au conseil municipal d'accepter que l'endroit désigné du papillon Polyphème pour le projet TD 24-01 soit le site Otho Robichaud à condition de recevoir l'accord de patrimoine N.-B.

ADOPTÉ

IL EST RÉSOLU QUE le comité plénier se réuni à huis clos à 20h59 selon 68(1) de la *Loi sur la gouvernance locale*.

Proposé par M. Eymard Savoie

Appuyé par M. Michael Comeau

ADOPTÉ

6.8 Annonce du poste de directeur général.

6.9 Poste de directeur général par intérim.

6.10 Loto 50/50 Sportplex

IL EST RÉSOLU QUE le comité plénier sorte du huis clos à 21h38.

Proposée par M. Eymard Savoie

Appuyée par M. Michael Comeau

ADOPTÉ

6.11 MT6

Les membres du comité plénier en discuter des réparations du MT6 et désire obtenir plus d'information et de ramener ce point à une prochaine réunion.

7. Ajournement

L'ordre du jour étant épuisé, M. Eymard Savoie, propose l'ajournement à 21h46.

Mad. Jessica Robichaud MacKnight,
greffière municipale suppléante

M. Georges R. Savoie, maire